Programme des cours 2024

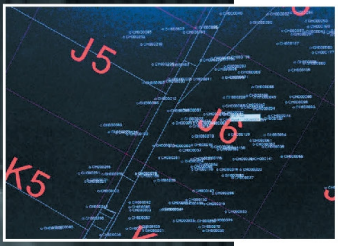

Formation pour le personnel d'installations d'élimination des déchets

arv
asr
Baustoffrecycling Schweiz
Recyclage matériaux construction Suisse
Riciclaggio materiali costruzione Svizzera

ASGB

VBSA
ASED
ASIR

VSMR
Die Schweizer Recycler.
Los reciclaxis suisses.
I riciclatori svizzeri.

Formation pour le personnel d'installations d'élimination des déchets

Public cible
Les cours s'adressent aux personnes intéressées travaillant dans le secteur du traitement des déchets ainsi qu'à celles souhaitant ou devant se former et se perfectionner dans ce domaine. Il peut s'agir de gardiens de décharge ou d'employés de points de réception des déchets, des services de voirie, des installations de recyclage ou de traitement de déchets de construction, mais aussi de chauffeurs ou de personnes provenant d'autres secteurs.

Les modules de cours peuvent être fréquentés individuellement et indépendamment les uns des autres. Les participants ambitieux ont la possibilité de passer l'examen de « Spécialiste pour installations d'élimination des déchets » et d'obtenir un brevet fédéral.

Contexte
Les exigences envers le personnel des installations de tri et de traitement ainsi que des usines d'élimination des déchets spéciaux et des décharges ont augmenté constamment ces dernières années.

Avec l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les déchets (OLED) en 2016, il existe même une obligation de formation et de perfectionnement pour le personnel des installations d'élimination des déchets. Les cours proposés constituent une bonne possibilité de remplir cette obligation.

Cours proposés
Le cours de base permet d'acquérir les connaissances élémentaires importantes sur le traitement des déchets.

Les cours spécialisés approfondissent les connaissances dans divers domaines du traitement des déchets. La combinaison entre cours de base et cours spécialisé constitue une formation adéquate pour le personnel opérationnel des installations d'élimination des déchets.

Le cours de perfectionnement transmet des connaissances sur divers sujets importants pour les personnes assumant des responsabilités.

À côté de cela, l'AFSIT propose des cours de branche. Le cours « Comblement de sites - Décharge type A et B - Remise en état » s'adresse aux personnes actives dans le comblement de sites d'extraction ou dans des décharges A et B. Le cours « Échantillonnage des déchets solides » est destiné aux exploitants d'installations de traitement des déchets, aux experts, aux conseillers ainsi qu'aux collaborateurs des laboratoires et des autorités.

Aperçu des cours de préparation à l’examen

Cours de base 3 jours		
Cours spécialisés		
Mise en décharge 3 jours	**Triage et traitement** 3 jours	**Déchets spéciaux** 3 jours
Cours de perfectionnement **Direction d'installation d'élimination des déchets** 6 jours de cours en présentiel + e-learning (env. 36 heures)		
Cours de branche		
Comblement de sites – Décharge type A et B – Remise en état 3 jours	**Échantillonnage des déchets solides** 3 jours de cours en présentiel + e-learning (env. 12 heures)	

Combinaisons de cours typiques pour différents groupes cibles

- Gardien responsable d’une décharge de type A à E
  Cours de base + Cours spécialisé : Mise en décharge
- Collaborateur responsable d’une installation de tri
  Cours de base + Cours spécialisé : Triage et traitement
- Collaborateur responsable de la reprise de déchets spéciaux
  Cours de base + Cours spécialisé : Déchets spéciaux
- Collaborateur responsable d’une décharge type A/B / comblement de sites :
  Cours de base + Cours de branche : Comblement de sites - Décharge type A/B - Remise en état
- Les personnes qui commandent ou effectuent des prélèvements d'échan-tillons de déchets ou qui interprètent des résultats de laboratoire :
  Cours de branche : Échantillonnage des déchets solides
- Préparation au brevet fédéral « Spécialiste pour installations d'élimination des déchets » :
  Cours de base + les 3 cours spécialisés + Cours de perfectionnement

Cours de base

Matières	• Historique de l'élimination des déchets • Fondements de l'ordre juridique suisse • Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) • Visite de différentes installations d'élimination des déchets • Types de déchets et matières recyclables • Admission de matériaux et contrôles • Consolidation de l'image de marque et entretien des sites, sécurité et santé au travail En résumé : Connaissances de base complétées avec des visites
Lieu	Ecuvillens (FR), Auberge communale la Pinte
Dates	1re réalisation : 6 au 8 mars 2024 2e réalisation : 13 au 15 novembre 2024
Durée	3 jours
Responsable	Colin Douady
Prix	CHF 1'500.-- (plus TVA)
Inscription	1re réalisation : Jusqu'au 5 février 2024 2e réalisation : Jusqu'au 14 octobre 2024

Cours spécialisé : Mise en décharge

Matières	• Procédure de planification et d'autorisation • Exigences envers les décharges et leur construction • Exploitation d'une décharge (règlement d'exploitation, protection contre les immissions, monitoring, gaz de décharge etc.) • Matériaux de décharge / processus de prise en charge • Entretien, clôture, suivi, remise en culture En résumé : Connaissances techniques complétées avec des visites
Lieu	1er et 2e jour : Suchy (VD), Salle communale de Suchy 3e jour : Tavannes (BE), CELTOR SA
Dates	20 au 22 mars 2024
Durée	3 jours
Responsable	Bernat Palou
Prix	CHF 1'500.-- (plus TVA)
Inscription	Jusqu'au 19 février 2024

Cours spécialisé : Triage et traitement

Matières	• Matériaux valorisables (matières minérales et organiques, métaux, papier, carton, verre, matières plastiques etc.) • Processus opérationnels (prise en charge, traitement, gestion, vente, stockage intermédiaire) • Installations et appareils (pesage, stockage et distribution, groupes séparateurs ou concasseurs) • Organisation de l'entreprise et sécurité En résumé : Connaissances techniques complétées avec des visites
Lieu	Yverdon-les-Bains (VD), TriPôle
Dates	4 au 6 novembre 2024
Durée	3 jours
Responsable	Aurélien Stephan
Prix	CHF 1'500.-- (plus TVA)
Inscription	Jusqu'au 5 octobre 2024

Cours spécialisé : Déchets spéciaux

Matières	• Identifications des dangers, propriétés dangereuses • Déchets spéciaux, déchets sc et autres déchets • Prise en charge, tri et stockage intermédiaire • Emballage, marquage et documentation • Transport y compris l'interface avec le droit relatif aux marchandises dangereuses • Équipement de protection • Mesures d'urgence En résumé : Connaissances techniques complétées avec des visites
Lieu	Eclépens (VD), Cridec SA
Dates	25 au 27 septembre 2024
Durée	3 jours
Responsable	Nicolas Voisard
Prix	CHF 1'500.-- (plus TVA)
Inscription	Jusqu'au 26 août 2024

Cours de perfectionnement :
Direction d'installation d'élimination des déchets

Matières	• Planification et organisation, gestion des risques • Autorisation d'exploiter et règlement d'exploitation, protection des eaux, émissions, • Logistique des déchets, collecte de données et rapports • Optimisation de l'exploitation (maintenance, etc.) • Bases de la gestion d'entreprise, termes et rapports • Comptabilité analytique des coûts d'exploitation (charges et revenus typiques des entreprises de gestion des déchets) • Optimisation économique • Responsabilité en tant que supérieur hiérarchique pour la sécurité au travail et la protection de la santé • Détermination des dangers, planification des mesures, organisation de la sécurité • Outils et listes de contrôle • Bases de la communication • Gestion du personnel et communication avec les clients, les acheteurs et les autorités • Gestion des conflits En résumé : Un mix de théorie et d'exemples de cas
Lieu	Le lieu n'est pas encore défini
Dates	En automne 2024 (les dates ne sont pas encore définies)
Durée	6 jours + env. 36 heures d'e-learning
Responsable	Aurélien Stephan
Prix	CHF 5'000.-- (plus TVA)
Inscription	Jusqu'à 4 semaines avant le début du cours
	Le cours se compose essentiellement d'éléments des quatre précédents cours de cadres. Sous une forme optimisée, il offre une base complète aux personnes exerçant une fonction dirigeante.

Cours de branche :
Comblement de sites – Décharge type A/B – Remise en état

Matières	• Bases légales, procédures de planification et d'autorisation • Exigences envers la construction et l'exploitation des décharges de type A et B • Connaissance des matériaux, réception des matériaux sur les décharges de type A et B • Décharges sûres : connaissances géotechniques de base • Remise en état de sites d'extraction et de décharges En résumé : Connaissances spécialisées sur les décharges de type A et B complétées avec des visites
Lieu	Tolochenaz (VD), École de la construction
Dates	28 au 30 octobre 2024
Durée	3 jours
Responsable	Cecilia Gonzalez
Prix	CHF 1'500.-- (plus TVA)
Inscription	Jusqu'au 28 septembre 2024

Cours de branche : Échantillonnage des déchets solides

Matières	• Importance d'un échantillonnage représentatif • Processus d'échantillonnage • Méthodes et aides • Exemples de cas et exercices pratiques • Problèmes dans la pratique En résumé : Combinaison entre connaissances spécialisées et essais pratiques
Lieu	Le lieu n'est pas encore défini
Dates	En automne 2024 (les dates ne sont pas encore définies)
Durée	2 jours + env. 12 heures d'e-learning
Responsable	Le responsable n'est pas encore défini
Prix	CHF 1'500.-- (plus TVA)
Inscription	Jusqu'à 4 semaines avant le début du cours

Spécialiste pour installations d'élimination des déchets

Brevet fédéral
Pour les collaborateurs qui souhaitent disposer d'une formation plus large pour prendre plus de responsabilités au sein de leur entreprise, il est possible de combiner les différents cours spécialisés, et de compléter ce bagage de formation par le cours de perfectionnement. Cette offre de formation élargie, couronnée par un examen final, permet d'obtenir le brevet fédéral de « Spécialiste pour installations d'élimination des déchets ».

Préparation de l'examen
En principe, toute personne possédant suffisamment d'expérience dans le domaine de l'élimination des déchets peut se présenter directement à l'examen fédéral. Pour préparer au mieux ce dernier, nous recommandons néanmoins de suivre le cours de base, les trois cours spécialisés ainsi que le cours de perfectionnement.

Les personnes qui préparent l'examen fédéral en suivant les cours peuvent demander une aide financière à la Confédération, qui peut rembourser jusqu'à 50% des frais de cours. Vous trouverez des informations supplémentaires à ce sujet sur notre site Internet www.afsit.ch.

L'examen fédéral est réglé dans le règlement d'examen et dans les directives. Ces deux documents se trouvent également sur notre site Internet.

Admission à l'examen
Sont admises et admis à l'examen :

- Recycleuses et recycleurs disposant d'au moins deux années de pratique professionnelle dans une installation d'élimination des déchets
- Personnes disposant d'un certificat fédéral de capacité, d'un diplôme d'une école de commerce, d'une maturité gymnasiale ou d'une formation équivalente et d'au moins trois ans de pratique professionnelle dans une installation d'élimination des déchets
- Personnes possédant au moins cinq ans de pratique professionnelle, dont trois ans dans une installation d'élimination des déchets

Interview sur la formation du personnel d’installations d'élimination des déchets

Jolanda Mäder, spécialiste pour installations d'élimination des déchets avec brevet fédéral

Premièrement, peux-tu nous relater ta carrière ?

En 2011, j'ai terminé mon apprentissage de 3 ans comme « recycleuse CFC » chez Edi Entsorgungsdienste AG à Lyss. J'ai ensuite travaillé pendant deux ans dans la transformation des métaux chez Loacker Swiss Recycling AG à Emmen. Cela m'a permis d'approfondir mes connaissances sur les différents métaux. Mon activité à la réception a été très enrichissante. En 2014, j'ai emménagé dans la ville de Berne pour travailler dans le service de gestion et de recyclage des déchets (ERB) où j'ai été employée à titre temporaire. J'ai ensuite travaillé pendant deux ans chez Arec Abfall-Recycling Bern AG à Worblaufen dans le tri des encombrants, où j'ai appris entre autres à mieux connaître les déchets combustibles. En 2017, j'ai rejoint en tant que cheffe de site Revag SA à Interlaken dans l'Oberland bernois, qui fait partie du même groupe que mon entreprise formatrice d’alors. Depuis septembre 2018, la société BeO Recycling GmbH à Interlaken fait partie de notre groupe et j'y travaille comme cheffe adjointe d’exploitation.

Pourquoi as-tu décidé de te former en tant que « Spécialiste pour installations d'élimination des déchets »?

Il a toujours été clair pour moi que je voulais poursuivre ma formation à l’issue de mon apprentissage, afin de me donner de nouvelles perspectives. En 2016, j'ai opté pour le suivi de la formation en tant que « Spécialiste des installations d'élimination des déchets », car je trouve l'industrie de la gestion des déchets à la fois passionnante et très variée.

Qu’as-tu apprécié dans la formation et quel a été ton vécu ? Quelle est ton évaluation du lien entre la théorie et la pratique ?

J'ai beaucoup apprécié les différents sites choisis pour les cours, du fait qu’ils étaient proches des lieux d'excursion où nous avons pu visualiser la mise en pratique des acquis théoriques. J'ai un excellent ressenti des visites d’entreprises et les travaux de groupe pendant les cours étaient ciblés sur les sujets traités et leur donnaient du relief. La théorie et la pratique étaient bien équilibrées à mon goût.

Dans quelle mesure le fait d'avoir suivi la formation et d'avoir obtenu le brevet a-t-il influé sur ton travail quotidien ?

Grâce à de meilleures connaissances spécialisées, j'ai pu assumer au fur et à mesure davantage de responsabilités dans l'entreprise.

Quelle est ton emploi resp. ta fonction actuelle ?

Mes tâches en tant que cheffe adjointe d’exploitation comprennent la réception des marchandises, l'administration, la préparation du travail, la disposition et les services de remplacement pour les congés. C’est à la fois varié et intéressant, et je peux y déployer mes connaissances et ma personnalité.

Inscription aux cours

Participation
Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de leur réception.

Inclus
Les documents de cours, la restauration pendant les pauses et les repas de midi sont inclus dans les frais de cours.

Hébergement
Les participants s'occupent eux-mêmes de l'hébergement. Une liste contenant diverses possibilités d'hébergement sera envoyée avec d'autres informations sur les cours.

Conditions d'inscription
Les frais du cours doivent être réglés au plus tard une semaine avant le début du cours.

En cas d'annulation jusqu'à 4 semaines avant le debut du cours, aucun frais ne sera facturé. En cas d'annulation jusqu'à une semaine avant le début du cours, 30% des frais seront facturés. En cas d'annulation moins d'une semaine avant le début du cours, la totalité de la formation sera facturée.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint à la date limite d'inscription, l'organisateur peut annuler le cours. Des modifications de programme et de contenu des cours, jours, lieux, heures et durée demeurent réservées.

L'assurance pendant le cours est de la responsabilité des participants.

Les participants reçoivent une attestation personnelle de participation à la fin du cours à condition d'avoir suivi au moins 80% de celui-ci. Après chaque cours spécialisé et de branche, le participants sont invités à réaliser un test en ligne afin de contrôler leurs connaissances sur la matière enseignée durant le cours. Sur l'attestation, il sera noté si le participant à réussi le test.

Renseignement complémentaire et inscription
Vous obtiendrez des renseignements supplémentaires auprès du secrétariat de la formation. Les données de contact se trouvent au dos de la brochure. Un formulaire en ligne est disponible pour l'inscription aux cours. Vous le trouverez sur l'un des sites Internet suivants : **www.afsit.ch** ou **www.tafe.ch**.

Aperçu des prochains cours

06. – 08.03.2024	Cours de base	Ecuvillens (FR)
20. – 22.03.2024	Cours spécialisé : Mise en décharge	Suchy (VD) et Tavannes (BE)
25. – 27.09.2024	Cours spécialisé : Déchets spéciaux	Eclépens (VD)
28. – 30.10.2024	Cours de branche : Comblement de sites - Décharge type A/B - Remise en état	Tolochenaz (VD)
04. – 06.11.2024	Cours spécialisé : Triage et traitement	Yverdon-les-Bains (VD)
13. – 15.11.2024	Cours de base	Ecuvillens (FR)
Automne 2024 (dates à venir)	Cours de branche : Échantillonnage des déchets solides	Le lieu n'est pas encore defini
Automne 2024 (dates à venir)	Cours de perfectionnement : Direction d'installation d'élimination des déchets	Le lieu n'est pas encore defini

Membre de l'organisation responsable

L'AFSIT se compose des associations suivantes :

arv asr Baustoffrecycling Schweiz
Recyclage matériaux construction Suisse
Riciclaggio materiali costruzione Svizzera

ASGB

VBSA ASED ASIR

VSMR Die Schweizer Recycler. Les recycleurs suisses. I riciclatori svizzeri.

Secrétariat de la formation
AFSIT - Association pour la formation de spécialistes pour installations d'élimination des déchets
c/o Umtec Technologie AG
Eichtalstrasse 54
CH-8634 Hombrechtikon
Téléphone 055 211 02 82
E-mail info@tafe.ch

Inscription
www.afsit.ch
www.tafe.ch

Linkedin

Réalisation: schuetz@vbsa.ch
m.kriech@utechag.ch